

Aménagement et gestion des pistes



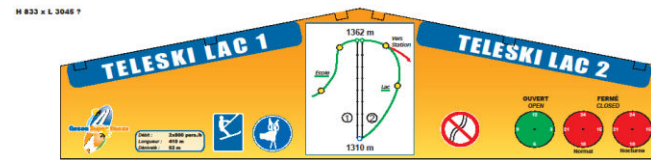
BARRIERES A NEIGE

La station de Super Besse accueille plus de 400 000 skieurs depuis plusieurs hivers mais elle est confrontée, sur les pistes, à 2 problématiques ; la garantie de l'enneigement et la qualité d'accueil de nos visiteurs.

La mise en œuvre d'un important réseau de neige ne peut, à lui seul, assurer un bon enneigement de nos 40 km de piste, il doit s'allier de barrières à neige ; petites barrières en châtaigner le long des téléskis ou barrières conçues de poteaux et de planches en bordure de pistes. Sur les années 2017, 2018 et 2019, la société a lancé un important programme d'installation sur ces dernières afin de corriger un certain nombre de lacunes mises en évidence sur les hivers 2016 et 2017.

DAMEUSE

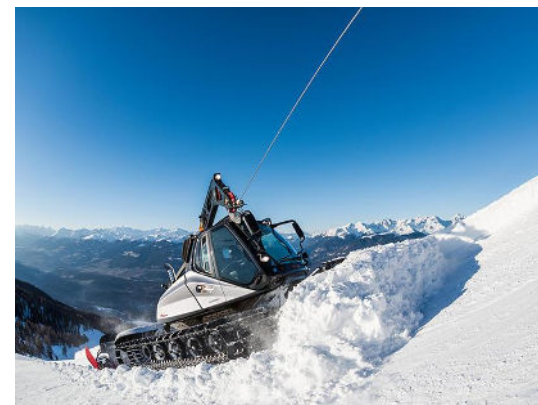
Il s'agit d'investir dans une dameuse équipée d'un treuil afin d'être en mesure de préparer les pistes de ski comme les attendent les skieurs avertis. En effet, la station compte 40 km de pistes de ski pour environ 102 hectares. La problématique étant de faire le maximum de travail en un minimum de temps, le choix d'une machine de forte puissance s'impose. De plus, en s'alliant à un treuil, les temps perdus à remonter les pentes deviennent nulles puisque le damage se fait en réalisant les montées et les descentes de façon continue.



BALISAGE

Notre clientèle se renouvelle sans cesse, comme dans beaucoup de stations de moyenne montagne qui ont vocation à former de nouveaux skieurs. Il est donc important de bien les accueillir et de les guider du mieux possible sur les pistes afin de limiter le stress de ces nouveaux venus, voire même des familles avec enfants.

La mise en œuvre d'une signalétique sur les ouvertures/fermetures en live aux départs des remontées et un balisage/fléchage clair et précis sur le domaine doit rassurer et parfaitement diriger, suivant les couleurs et niveaux de difficulté de chaque piste, tous les skieurs vers la bonne remontée et la bonne piste pour que la balade reste avant tout un moment de plaisir.



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Aménagement et gestion des pistes

L'Opération est Cofinancée par l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural FEADER :

L'Europe investit dans les zones rurales

Objectif :

Soutien aux projets publics d'équipements touristiques